

PAGE DE COUVERTURE

Pays : République Démocratique du Congo

Effets UNDAF : D'ici à 2012, la violence armée est significativement réduite et les performances des institutions publiques sont améliorées pour assurer, dans la transparence et l'équité, l'accès aux services de base aux populations et maintenir la cohésion nationale et la paix

Priorités nationales : Consolider la paix et la sécurité et renforcer les institutions publiques pour l'émergence d'un Etat de droit.

Titre du projet :	Appui à la réforme de l'Armée : Amélioration de la sécurité humaine dans les zones désignées de la République Démocratique du Congo	Budget estimatif total du projet :	USD 14.840.603,44
Durée du projet :	1 avril 2008 au 30 juin 2009	Dont :	
Gestion des fonds :	Gestion canalisée des fonds	1. Ressources prévues:	
Agent d'administration :	UNDP	<ul style="list-style-type: none">Royaume des Pays-Bas	USD 14.840.603,44
		2. Budget non financé:	USD 0

Names and signatures of national counterparts and Participating UN Organizations

Participating UN Organizations

For MONUC

Signature: (signed)

Name: Ross Mountain

Title: Representant Special Adjoint du Secetaire General

Date:

For PNUD

Signature: (signed)

Name: Adama Guido

Title: Directeur pays

Date: 23 April 2008

For UNOPS

Signature: (signed)

Name: Jan Mattsson

Title: Directeur Executif

Date:

National Partners

For Ministere de la Defense

Signature: (signed)

Name: Chikez Diemu

Title: Ministre de la Defense Nationale et des Anciens Combattants

Date:

For Royaume de Pays-Bas

Signature: (signed)

Name: Ellen Berends-Vergunst

Title: Ambassadeur

Date:



Gouvernement de la République Démocratique du Congo
Royaume des Pays-Bas
Nations Unies

Cadre programmatique

Mécanisme rapide multi-bailleur en appui à la réforme du secteur sécuritaire

Amélioration de la sécurité humaine dans les zones instables de la République Démocratique du Congo

SOMMAIRE

Dans des transitions post-conflits, la réforme du secteur sécuritaire est une des conditions préalables au relèvement communautaire et à la stabilisation. Sans sécurité, le développement humain ne peut pas être réalisé. Dans ce contexte, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC), avec l'appui de la communauté internationale, a développé et a mis en œuvre depuis la Transition, une stratégie nationale visant la création d'une Armée nationale à travers les deux programmes : le PNDDR et le PSNIFA. L'organisation réussie du processus électoral à tous les niveaux ainsi que la tenue d'une table ronde sur la réforme du Secteur de Sécurité appelle des réformes profondes parmi lesquelles celles des Forces Armées composées d'éléments de diverses origines militaires et culturels, dans un contexte socio-économique peu favorable. La situation financière et économique difficile du pays ainsi que les différents défis sociaux auxquels le Gouvernement doit faire face, rendent ardue toute action significative en faveur des FARDC et recommandent un appui substantiel des partenaires à la Réforme de l'Armée. En outre, les problèmes de discipline visant certains éléments de l'armée ont, en partie, réduit l'efficacité opérationnelle des troupes. La destruction des infrastructures de base liées à la santé et à l'éducation dans les zones de conflit a aussi provoqué une perte de confiance de la population dans l'Armée. Dans cette phase critique de formation d'une Armée nationale et républicaine, le processus de paix et de reconstruction pourrait être sérieusement compromis si les FARDC ne reçoivent pas immédiatement un appui logistique conséquent, des formations appropriées des officiers et hommes de troupes, notamment en discipline et justice militaires, droits de l'homme, etc.

Le but principal de ce projet est l'amélioration de la sécurité humaine dans les zones désignées par le Gouvernement de la RDC, à travers l'appui à la mise en œuvre du Plan Directeur Global pour la réforme de l'Armée et un renforcement des capacités opérationnelles des FARDC dans le court terme. L'appui est fourni avec une approche intégrée qui cible non seulement le personnel militaire et leurs dépendants mais aussi les communautés vivant dans l'environnement immédiat des zones de déploiement des unités de l'Armée. Ainsi, le projet combine simultanément les cinq lignes de services suivantes :

- **Ligne de service 1 : Appui non léthal aux FARDC** (production pour l'autosuffisance alimentaire, accès à l'eau et aux installations sanitaires, santé, hébergement, équipement).
- **Ligne de service 2 : Réhabilitation des infrastructures de la formation militaire de base** (Procédures de justice militaire, discipline, droits de l'homme, éducation civique, environnement, et stratégie et opérations militaires).
- **Ligne de service 3 : Appui aux dépendants du personnel militaire** (hébergement, accès aux services sociaux de base et appui à la réinsertion, réhabilitation de l'hôpital militaire de Goma) et **renforcement des services communautaires dans les communautés environnantes** (eau, réhabilitation des routes, dispensaires et écoles, etc.)
- **Ligne de service 4 : Justice militaire** (formation du personnel judiciaire et pénitentiaire, réhabilitation de la prison militaire)
- **Ligne de service 5 : Projets à impact rapide (QIPs)**

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I – ANALYSE DE LA SITUATION.....	2
Introduction.....	2
FARDC : Situation actuelle	2
FARDC : Contraintes critiques.....	3
L'appui des Nations Unies aux FARDC.....	4
CHAPITRE II – STRATEGIE	5
Ligne de service 1 : Appui operationel non létal	5
Ligne de service 2 : Réhabilitation des infrastructures de la formation de base du personnel militaire	6
Ligne de service 3 : Appui à la reinstallation des dependants et renforcement des services communautaires .	7
<i>Appui aux dépendants du personnel militaire.....</i>	<i>7</i>
<i>Renforcement des services communautaires dans les communautés environnantes.....</i>	<i>8</i>
Ligne de service 4 : Justice militaire.....	8
Ligne de service 5 : Projets à impact rapide (Quick Impact Projects – QIPs)	9
CHAPITRE III – ARRANGEMENTS DE LA MISE EN OEUVRE.....	10
Répartition des responsabilités	10
Procédures de financement : Modalité de gestion canalisée des fonds.....	11
CHAPITRE IV – SUIVI ET EVALUATION.....	12
CHAPITRE V – CADRE LEGAL	12
<i>Annexe 1 : Cadre des ressources et resultats.....</i>	<i>14</i>
<i>Annexe 2 : Détails du budget.....</i>	<i>16</i>
<i>Annexe 3 : Document du projet « Rehabilitation de l'hôpital militaire à Goma et de la prison militaire à Ndolo ».....</i>	<i>21</i>
<i>Annexe 4 : Document de projet « Appui au renforcement des capacités de la justice militaire ».....</i>	<i>22</i>
<i>Annexe 5 : Mémorandum d'accord.....</i>	<i>23</i>



CHAPITRE I – ANALYSE DE LA SITUATION

INTRODUCTION

1. En 2006, la République Démocratique du Congo (RDC) a réalisé et réussi un processus électoral qui a permis de mettre fin à trois ans de transition et à dix ans de situation complexe de guerre et d'après-guerre qui a coûté la vie à près de 3,8 million des Congolais.¹ Cependant, la situation sécuritaire demeure une préoccupation majeure. La réforme du secteur de sécurité présente un défi important, afin de consolider les acquis de ce processus et jeter les bases d'un développement socio-économique durable dans un pays hautement affecté par des décennies d'autoritarisme, de corruption et de pauvreté.
2. Dans la partie Nord-Est du pays, l'insécurité persiste et la population est la première cible, exposée à un taux de criminalité et à des abus importants des diverses milices et des hommes en armes. Dans ce contexte, le manque de sécurité humaine en RDC non seulement affecte la sécurité interne mais également la stabilité régionale, mettant ainsi en péril les progrès obtenus durant la période de transition.²
3. Dans le contexte actuel, l'armée de la RDC, aurait des difficultés à faire face à une agression étrangère. La présence des groupes armés étrangers à l'intérieur de la RDC, liée aux exploitations illégales des ressources naturelles et la prolifération non-contrôlée des armes légères dans la région, mettent en cause la sécurité frontalière.³ Ainsi, la situation sécuritaire intérieure demeure une préoccupation majeure. L'armée et la police ne disposent pas de tous les moyens nécessaires afin d'assurer correctement leurs missions constitutionnelles de défense de l'intégrité du territoire national, de protection et de garant de la sécurité publique ainsi que d'agents de développement économique et socioculturel. Aujourd'hui, l'Est de la RDC (Province orientale, Nord et Sud Kivu, Maniema et dans une moindre mesure le Nord de Katanga) reste confronté à la présence des éléments d'instabilité, y compris des milices incontrôlées, réfractaires au processus DDR et d'Intégration. En outre, la lenteur du processus de réinsertion des combattants démobilisés, constitue un risque pour la sécurité interne. Si l'on y prend garde, d'autres régions, courent également le risque d'être exposées aux tensions politiques et ethniques.
4. Aujourd'hui, les résultats atteints par les actions conjointes des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) et la Mission de l'Organisation des Nations Unies en RDC (MONUC) sont considérables, particulièrement dans l'amélioration de la sécurité et la réduction de la violence à un niveau suffisamment bas pour permettre d'entreprendre des activités du relèvement communautaire.

FARDC : SITUATION ACTUELLE

5. La situation actuelle des FARDC est celle d'une armée ayant intégré des éléments aux origines militaires et culturelles différentes, dans un contexte socio-économique peu favorable. La situation financière et économique difficile du pays ainsi que les différents défis sociaux auxquels le Gouvernement doit faire face, rendent ardue toute action

¹ International Rescue Committee, rapport annuel, 2005.

² International Crisis Group, "Congo's Elections: Making or Breaking the Peace", Africa Report N°108, April 27, 2006. Ce document identifie un certain nombre d'obstacle pour la réalisation des élections en RDC. Certains de ces obstacles pourraient constituer des contraintes pour la période post électorale.

³ Nations Unies, Rapport du panel d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles de la RDC 2002, 2003. Une des conclusions des experts était que la présence des ressources naturelles n'était pas seulement la cause des conflits, mais était aussi la raison de sa durée et de son intensité. Ainsi, la présence des ressources naturelles, leur exploitation illégale et leur commercialisation rendent le conflit permanent.

significative en faveur des FARDC et recommandent un appui substantiel des partenaires à la Réforme de l'Armée. En outre, les problèmes de discipline visant certains éléments de l'Armée ont, en partie, réduit l'efficacité opérationnelle des troupes. La destruction des infrastructures de base liées à la santé et à l'éducation dans les zones de conflit a aussi provoqué une perte de confiance de la population dans l'Armée. Dans cette phase critique de formation d'une Armée nationale et républicaine, le processus de paix et de reconstruction pourrait être sérieusement compromis si les FARDC ne reçoivent pas immédiatement un appui logistique conséquent, des formations appropriées des officiers et hommes de troupes, notamment en discipline et justice militaires, droits de l'homme, etc.

6. Le processus d'intégration, exécuté à travers le PSNIFA, est le point de départ pour la stratégie de reconstruction des FARDC. L'objectif phare établi par le Gouvernement dans le Plan Directeur Global de la Réforme de l'Armée est de former et équiper une force militaire fonctionnelle et effective qui sera capable de remplacer la MONUC en 2009. Une étape importante dans ce processus, visant à mettre en place un système de défense graduelle avec trois niveaux de réponse, est la création d'une Force de Réaction Rapide (FRR) composée de 12 bataillons dans les deux prochaines années, une Force de couverture composée des bataillons d'infanterie légère issus du processus d'intégration de l'Armée, et la création d'une Force de Défense Principale (dans le long terme, jusqu'à 2020), dans le cadre de la réorganisation des FARDC.
7. En accord avec le Plan stratégique national pour l'intégration des FARDC, le brassage consiste en la provision d'un mélange, aussi équilibré que possible, des troupes d'origines diverses (anciens groupes armés, les ex-composantes et entités), afin d'enlever le caractère ethnique et politique hérité de ses anciennes unités et de créer un esprit de corps et une cohésion véritable au sein de l'Armée nationale. Le recyclage réadapté qui dure 90 jours, est une révision des compétences de base d'un soldat. Il fournit une formation cohésive et présente une occasion idéale aux soldats de travailler ensemble et de se connaître mieux.

FARDC : CONTRAINTES CRITIQUES

8. Il ressort des opérations conjointes FARDC/MONUC qu'une des faiblesses des FARDC est leur soutien logistique. La taille du pays et la destruction généralisée des infrastructures publiques et sociales ne créent pas un environnement favorable pour les FARDC. Le manque de soutien logistique est visible dans l'appui général aux troupes, surtout en termes de nourriture, fourniture d'eau, services de santé, hébergement et équipement. Le manque des communications, essentiel pour la coordination des opérations conjointes, le manque de ressources pour renforcer la surveillance des lacs considérés comme voie principale d'entrée des armes illégales en RDC, et finalement le manque d'équipements individuels, tels que des uniformes qui sont le premier signe de reconnaissance militaire, donnent une illustration claire de la situation critique, dans laquelle les FARDC qui devraient assurer la sécurité dans une des zones les plus sensibles de la région, se trouvent.
9. En plus, le peu d'appui aux dépendants du personnel militaire et d'accès aux services sociaux de base constitue une des raisons principales pour la désertion, ce qui affecte sérieusement le moral des troupes et ébranle la discipline. En fait, les membres de famille suivent les mouvements des soldats des sites lointains de regroupement aux nouveaux sites militaires sans aucun appui logistique et humanitaire. Les femmes et les enfants sont les groupes les plus affectés.
10. Par ailleurs, l'arrivée soudaine d'un large nombre de dépendants du personnel militaire dans des communautés environnantes où les services sociaux sont quasi inexistantes, introduit une nouvelle tension entre la population locale et l'Armée. Le manque d'appui à la réinstallation pour le personnel militaire et leurs familles contribue à la marginalisation de cette population,

57

55

7

augmentant le taux des activités criminelles et les violations massives des droits de l'homme dans ces zones. Cette situation a des impacts négatifs sur les relations entre l'Armée et la société civile, ébranlant la confiance des communautés, la cohésion sociale et le processus de pacification. Sur cette base, un appui aux familles militaires ainsi qu'aux communautés environnantes est un élément central dans la restructuration de l'Armée. Dans ce contexte, l'augmentation de la sécurité en RDC demande une approche intégrée qui prend en compte non seulement les besoins logistiques des FARDC mais aussi les conséquences socio-économiques émergentes liés à leur déploiement. Ainsi, dans les circonstances actuelles, un appui à la réinstallation des dépendants du personnel militaire et le renforcement des services sociaux dans les communautés environnantes sont devenus une priorité stratégique.

L'APPUI DES NATIONS UNIES AUX FARDC

11. La MONUC encadre le programme d'entraînement des bataillons des brigades intégrées qui devrait prendre fin en décembre 2008. Il a déjà concerné 4.500 soldats et officiers, et la cible est l'équivalent d'une dizaine de brigades, soit 24.500 hommes. Son but est d'augmenter la cohésion des unités hétérogènes issues du brassage, de leur donner les rudiments attendus du comportement du soldat vis-à-vis de la population en opérations, ainsi que les bases de la formation militaire technique et tactique, sans pouvoir toutefois prétendre atteindre dans les trois mois de chaque session le niveau requis pour un engagement opérationnel. Aussi, d'autres actions complémentaires sont envisagées pour former des spécialistes ou les officiers.
12. Le PNUD a été impliqué dans l'appui à la réforme du secteur sécuritaire en RDC depuis 2004, principalement dans la mise en œuvre des opérations DDR spécialisées dans l'Est⁴ et, deuxièmement, comme agence de réalisation dans le contexte de brassage et post-brassage de l'Armée. La logique de l'engagement du PNUD est d'améliorer la sécurité humaine et la stabilité afin de créer la base pour un lancement immédiat d'une reconstruction post-conflit. Le PNUD a en outre mis en œuvre deux projets :
 - **Projet d'appui du brassage et recyclage (Partenariat entre la Commission européenne et le PNUD).** Afin d'appuyer la phase critique du brassage et recyclage, le PNUD a assisté le Gouvernement dans l'aménagement complémentaire de deux des six Centres de brassage et recyclage (CBR) : Luberizi dans le Sud Kivu et Lokosa en province orientale (Kisangani). Financé par la Commission européenne, ce projet avait pour objectif de créer les conditions logistiques et opérationnelles de base pour l'intégration de l'Armée, y compris la réhabilitation des infrastructures administratives dans les CBR susmentionnés : transport, eau, installations sanitaires, et appui administratif. Le projet a été mis en œuvre par le Mécanisme de Réponse Rapide (MRR) du PNUD (€ 1,5 million) pendant une période de 8 mois qui a pris fin en mai 2006
 - **Projet d'appui au post-brassage (Partenariat entre DFID et le PNUD).** L'initiative cible trois 'brigades intégrées' opérant dans les zones hautement sensibles post-guerre (à Bunia, Beni et Bukavu). Le projet, financé par DFID (environ USD 10 millions), a développé un concept intégré de la réforme du secteur sécuritaire selon lequel un appui est non seulement fourni aux brigades intégrées mais aussi aux dépendants du personnel militaire et aux communautés environnantes. Les activités principales sont : l'installation des infrastructures de base (tentes) afin d'assurer l'hébergement du personnel militaire et leurs dépendants, l'installation des départements clés (quartier

⁴ Les principales opérations menées par le PNUD en appui au DDR sont : (a) Le Désarmement et la Réinsertion communautaire en Ituri (DRC) ; (b) l'installation de 6 Centres d'Orientation dans des zones post conflit hautement sensibles ; (c) l'enregistrement et l'identification biométrique de 100.000 combattants ; (d) la distribution de 80.000 kits de démobilisation en appui au DDR.

général, dispensaire, dépôt, administration, etc.), services d'eau, installations sanitaires, et la fourniture des consommables (combustibles, etc.). Les dépendants du personnel militaire reçoivent des kits de réintégration pour appuyer leur installation dans les nouvelles zones d'intervention. Des formations en droits de l'homme, prévention des conflits et éducation civile sont fournies, en étroite collaboration avec la Division des Droits de l'Homme de la MONUC. Le projet se propose aussi d'apporter des solutions aux problèmes créés suite aux relations complexes entre la société civile et l'Armée, qui constitue un élément critique de la stabilisation et la réconciliation nationale, particulièrement quand l'Armée a été impliquée dans des violations graves des droits de l'homme. Le projet lancé en juillet 2006, et mis en œuvre par le Mécanisme de Réponse Rapide du PNUD pour une période de 20 mois, est encore en cours d'exécution.

CHAPITRE II – STRATEGIE

13. Le but principal de ce projet est l'**amélioration de la sécurité humaine** dans les zones désignées par le Gouvernement de la RDC à travers un renforcement des capacités opérationnelles des FARDC dans le court terme. L'appui est fourni avec une approche intégrée qui cible non seulement le personnel militaire mais aussi leurs dépendants et les communautés environnantes. Ainsi, le projet combine simultanément les cinq lignes de services suivantes, à travers des mécanismes de mise en œuvre déjà existants :
 - a. **Ligne de service 1 : Appui non létal aux FARDC** (production pour l'autosuffisance alimentaire, accès à l'eau et aux installations sanitaires, santé, facilités d'hébergement, équipement).
 - b. **Ligne de service 2 : Réhabilitation des infrastructures de la formation militaire de base** (Procédures de la justice militaire, discipline, droits de l'homme, éducation civique, environnement, et stratégie et opérations militaires).
 - c. **Ligne de service 3 : Appui à la réinstallation des dépendants du personnel militaire** (facilités d'hébergement, accès aux services sociaux de base et appui à la réinsertion) et **renforcement des services communautaires dans les communautés environnantes** (eau, santé, éducation, réhabilitation des routes, etc.)
 - d. **Ligne de service 4 : Justice militaire** (formation du personnel judiciaire et pénitentiaire, réhabilitation de la prison militaire)
 - e. **Ligne de service 5 : Projets à impact rapide**

LIGNE DE SERVICE 1 : APPUI OPERATIONEL NON LETAL

14. La mise en œuvre de ce concept demande un minimum d'équipement et d'appui. Bien que le Gouvernement récemment élu doive assumer ses responsabilités, il est essentiel que la communauté internationale, dans le cadre de la Réforme du Secteur de sécurité, subviene aux besoins de base de cet appui afin de faciliter la mission des FARDC, en particulier dans des zones désignées par le Gouvernement de la RDC.
15. Le présent projet permettra, à travers le Mécanisme de Réponse Rapide du PNUD, un appui logistique non létal aux bataillons de la Force de Réaction Rapide et à ceux de la Force de Couverture. Cependant, le choix final des Bataillons à appuyer sera approuvé par le Comité de Pilotage du projet, en accord avec les autorités congolaises.
16. Dans le cadre de l'appui à la Réforme de l'Armée, et selon la répartition des responsabilités entre la MONUC, EUSEC et les FARDC, la fourniture d'appui aux FARDC se présente comme suit :



- a. Équipement : à être apporté par :
 - i. Gouvernement de la RDC : Armement, munitions ou tout autre équipement selon les ressources rendues disponibles par le Gouvernement;
 - ii. Bailleurs : Hébergement, équipement médical,
 - b. Fournitures opérationnelles : La communauté internationale apportera des fonds pour la nourriture ou pour promouvoir la production en vue de l'autosuffisance alimentaire, ainsi que l'approvisionnement en eau potable et en médicaments, etc.
17. L'objectif de ce projet est de mettre en place des infrastructures essentielles pour les bataillons intégrés désignés par le Gouvernement. Les efforts seront concentrés sur les éléments suivants:
- a. Installations des Etats Majors. Le projet mettra en place des constructions durables et pour accueillir l'Etat Major (brigade, bataillon et compagnie). Selon une analyse des coûts, la réhabilitation des infrastructures militaires existantes peut également être envisagée. Les emplacements exacts doivent être confirmés par les autorités congolaises.
 - b. Dispensaires. Des dispensaires de base en constructions seront mis en place et équipés pour chaque bataillon ciblé par le projet.
 - c. Installations logistiques. Pour chaque bataillon ciblé par le projet, des installations logistiques permanentes seront mises en place
 - d. Installations sanitaires. Le projet mettra en place des installations sanitaires semi-durables.
 - e. Adduction d'eau et électricité. Des puits d'eau par bataillon ciblé par le projet vont être construits dans les camps et l'accès à l'énergie électrique va être assuré pour l'Etat Major des bataillons ainsi que pour les dispensaires, à travers une distribution simple générée par des groupes électrogènes et l'énergie solaire.
18. Tenant compte des imprévus, les coûts financiers estimatifs pour l'appui opérationnel pour d'une brigade s'élèveraient à USD 2.226.500. L'appui total s'élèvera donc à USD 6.679.500 (le budget détaillé y relatif sera élaboré avec les services attitrés des FARDC, tenant compte du fait que la restructuration de l'armée en cours va se faire sur base des bataillons et non plus de brigades).

LIGNE DE SERVICE 2 : REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA FORMATION DE BASE DU PERSONNEL MILITAIRE

19. La contribution de la MONUC se fera à travers la poursuite des formations de base du personnel militaire qui ont déjà commencé dans deux sites (Nyaleke et Luberizi). Etant donné que le Gouvernement est actuellement en train de revoir les structures et schémas d'infrastructures des FARDC, les sites pourront être ajustés pendant l'exécution de ce projet, en accord avec le Gouvernement et les FARDC.
20. Afin de faciliter les formations de base du personnel militaire, le PNUD, avec la participation du Corps du Génie des FARDC réhabilitera les sites retenus en tenant compte des implications d'ordre environnementales que pourraient avoir les travaux de réhabilitation. La décision finale relative au choix des sites va être fait par le Comité de Pilotage de ce projet, avec l'approbation des autorités congolaises, dans le cadre de la restructuration de l'Armée actuellement en cours.

21. L'objectif visé par la réhabilitation des sites de formation militaire et la formation du personnel militaire est de lui permettre d'être préparé pour des interventions militaires afin de protéger et défendre la population congolaise.
22. En outre, un deuxième objectif visé, est de fournir des formations spécifiques afin de sensibiliser et former les officiers, et la totalité des unités intégrées ciblées des FARDC sur les sujets suivants :
 - a. Obligations légales et sanctions de mauvaise conduite ; les procédures de la justice militaire ; les effets sociaux et médicaux de la violence sexuelle sur les victimes et la société. Les formations seront réalisées par les magistrats militaires des FARDC avec une participation limitée de la MONUC. Les méthodes incluront des discours, des vidéos (y inclus des films avec des commentaires, des saynètes spécifiques au contexte de la RDC présenté par un groupe de théâtre) et des documents distribués.
 - b. Les questions environnementales, leur impact et l'importance de protéger l'environnement.
23. Les résultats escomptés de ces formations sont :
 - a. Un service militaire professionnel de qualité apporté à la population dans les zones sensibles. Les groupes cibles sont les hommes de troupes et les officiers des FARDC. Le bénéficiaire escompté est la population civile.
 - b. Une réduction des abus commis par les FARDC, ainsi que de leurs comportements liés à la mauvaise conduite, y compris les crimes contre les civils et les interférences dans les processus judiciaires. Les groupes ciblés sont les hommes de troupes et les officiers des FARDC. Les bénéficiaires escomptés sont la population civile et les acteurs judiciaires.
 - c. Une meilleure compréhension du rôle respectif de la justice militaire et du commandement militaire.
 - d. Une préservation améliorée de l'environnement, de même qu'une diminution des actes de braconnage et de pêche illégale, la préservation de la flore, etc. Les groupes ciblés sont les hommes de troupes et officiers des FARDC.

LIGNE DE SERVICE 3 : APPUI A LA REINSTALLATION DES DEPENDANTS ET RENFORCEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Appui aux dépendants du personnel militaire

24. Comme mentionné, le projet appuiera non seulement le personnel militaire mais aussi leurs dépendants. Le Mécanisme de Réponse Rapide du PNUD, avec la participation du Corps du Génie des FARDC fournira un appui à la réinstallation des dépendants des unités intégrées ciblées. L'UNOPS, avec la participation du Corps du Génie, assurera la réhabilitation de l'hôpital militaire à Goma afin d'assurer la prestation des services de santé au personnel militaire et leurs dépendants dans l'est de la RDC. La participation du corps de Génie sera requise autant dans la validation des aspects à prendre en compte dans la préparation des dossiers d'appels d'offres que dans l'identification des apports éventuels du Génie (transport, agrégats etc. ...) à l'exécution. Il sera également invité à participer aux missions de supervision des travaux.



25. En rapport avec l'appui aux dépendants, le programme se focalisera sur les besoins de base de ces derniers tels que l'accès aux services de santé et l'éducation de base. L'objectif est d'améliorer les conditions de vie du personnel militaire et de leurs dépendants, étant donné que le manque d'appui aux dépendants est une des raisons principales de désertion.
26. Le Comité de Pilotage du projet analysera les appuis alternatifs pour les dépendants sur base de leurs profils socio-économiques et la disponibilité des fonds. Par exemple, sur base d'une analyse au cas par cas, le projet pourra également apporter un appui à la réintégration à travers un financement des microprojets pour les groupes vulnérables dénombrés au sein des membres de famille. Les coûts per capita d'un tel microprojet se situera entre USD 200-250.
27. En rapport à l'accès du personnel militaire et aux dépendants aux services de santé, L'UNOPS et le Corps du Génie des FARDC restaureront l'hôpital militaire de Goma afin d'améliorer les conditions sanitaires du personnel militaire et leurs dépendants, et même d'une partie de la population dans le Nord-Kivu et dans une certaine mesure, ceux du Sud Kivu.

Renforcement des services communautaires dans les communautés environnantes

28. Généralement, le personnel militaire n'est pas bien reçu par la population civile. L'implication de certains soldats des FARDC dans des activités criminelles, particulièrement dans des violations des droits de l'homme, a négativement affecté les relations entre l'Armée et la société civile. Dans ce contexte, des actions appuyées des FARDC devraient nécessairement atteindre les communautés environnantes dans les zones de déploiement des unités.
29. Dans chaque zone, en relation avec la zone de déploiement de l'unité ciblée, les autorités locales appuyées par le Mécanisme de Réponse Rapide du PNUD établiront des Comités de Développement des Communautés (CDC). Chaque CDC sera composé des représentants des communautés locales et des FARDC au niveau de bataillon, et sera en charge (a) de définir, en étroite collaboration avec le projet, les besoins principaux de la communauté et (b) de définir les modalités d'intervention pour satisfaire les besoins des communautés. Par ailleurs, le CDC jouera le rôle d'un mécanisme de résolution des conflits locaux relatif aux problèmes liés à la sécurité humaine.
30. Sur base des évaluations des besoins des communautés, effectuées par les CDC, le projet avec la participation du Corps du Génie des FARDC, apportera l'appui suivant aux communautés environnantes :
 - a. Amélioration de l'accès aux systèmes d'eau et assainissement.
 - b. Amélioration des services de santé de base, à travers des réhabilitations des dispensaires locaux, formations des staffs locaux et la distribution des médicaments.
 - c. Amélioration des services d'éducation, à travers des réhabilitations d'écoles rurales et la distribution des matériaux didactiques.
 - d. Amélioration des communications, à travers des réhabilitations des routes, en utilisant la main d'œuvre intensifiée et des marchés locaux.

LIGNE DE SERVICE 4 : JUSTICE MILITAIRE

31. La RDC a été confrontée par une crise progressive du système judiciaire et pénitentiaire pendant les années passées, ce qui s'est révélé totalement contreproductive à la consolidation

de la paix et à la reconstruction globale du pays. Les poursuites judiciaires et l’incarcération du détenu, accompagnée de sa rééducation sont des éléments clés dans la lutte contre l’impunité. Elles sont la réponse institutionnelle à la justice sociale et aux soucis de sécurité.

32. Dans le cadre de ce processus, un appui sera apporté aux éléments suivants :
- a. Réhabilitation des infrastructures pénitentiaires militaires, avec une attention spéciale à la problématique du genre. L’UNOPS, avec la participation du corps du Génie, assurera la réhabilitation de la prison militaire de Ndolo, à Kinshasa. La participation du Corps de Génie sera requise autant dans la validation des aspects à prendre en compte dans la préparation des dossiers d’appels d’offres, dans l’identification des apports éventuels du Génie (Transport, Agrégats, etc..) à l’exécution. Il sera invité à participer aux missions de supervision des travaux. L’intervention de l’UNOPS mettra aussi en place un système durable d’approvisionnement alimentaire à travers un projet de production agricole. Une attention spéciale sera accordée pour assurer la protection des droits du personnel militaire féminin détenu. Toutes les trois prisons militaires de la RDC sont actuellement hors service, et les prisonniers militaires sont détenus dans des prisons civiles. Comme plus de 50% des détenus militaires sont à Kinshasa, la réhabilitation de la prison militaire de Ndolo constitue un élément essentiel pour restaurer la justice militaire en RDC.
 - b. Renforcement des capacités du système de justice militaire en RDC, mise en place des mécanismes de pérennisation pour la gestion de la prison militaire, des cours et des tribunaux. Afin de permettre aux cours, tribunaux et prison militaires de jouer leurs fonctions respectives, le projet prévoit de renforcer les capacités du personnel de la justice militaire. Le renforcement des capacités sera réalisé par la Division Etat de Droit de la MONUC. Les formations cibleront les gardes de la prison militaire de Ndolo ainsi que le personnel de la justice militaire de manière générale. Les modules de formation de la Division Etat de Droit de la MONUC seront appuyés par le PNUD pour acquérir les biens et les services nécessaires afin de faciliter les formations. Les détails de ce projet sont repris dans l’annexe 4.
33. Le projet permettra de lutter contre l’impunité, de stabiliser la sécurité publique, de restaurer et de renforcer l’autorité de commandement et la discipline militaire dans l’Armée, ainsi qu’appuyer l’organisation judiciaire. Le résultat escompté est de contribuer à l’amélioration de la situation sécuritaire.

LIGNE DE SERVICE 5 : PROJETS A IMPACT RAPIDE (QUICK IMPACT PROJECTS – QIPS)

34. Les projets à impact rapide (QIPs) de la MONUC permettent de toucher des milliers de congolais à travers toute la RDC. Les QIPs rapprochent la MONUC et la population congolaise en vue de l’amélioration des conditions de vie de ces populations, du renforcement de leurs capacités, et de ce fait donne à la Mission, à tous les niveaux, la possibilité de répondre individuellement aux besoins les plus pressants. Le programme est extraordinairement populaire –la demande et les opportunités pour un financement QIPs vont au delà des ressources reçues à travers le budget annuel de la Mission. Ainsi, des fonds supplémentaires des bailleurs ont été mobilisés pour compléter les ressources du budget de la Mission de maintien de paix affecté aux QIPs et ainsi permettre d’améliorer la coexistence pacifique entre les FARDC et les communautés environnantes.
35. Les mécanismes d’identification, de sélection, de financement et de mise en oeuvre des projets QIPs ciblés dans le cadre de ce projet seront définis au niveau du Comité de Pilotage, dans le respect des règles et procédures des Nations Unies.



CHAPITRE III - ARRANGEMENTS DE LA MISE EN OEUVRE

REPARTITION DES RESPONSABILITES

36. Le programme sera mise en œuvre sous la tutelle du Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants, avec la participation directe de l'Etat-major **Général** des FARDC, en étroite coordination avec les bailleurs du programme et les autres parties prenantes activement engagées dans l'appui à la réforme du secteur sécurité.
37. Cette initiative sera mise en œuvre par la MONUC, le PNIJD et l'UNOPS comme Programme conjoint des Nations Unies avec une modalité de gestion canalisée des fonds à travers le PNUD choisi par le Bailleur et le Gouvernement pour assumer le rôle d'agent administratif. Le dispositif d'exécution du projet sera composé par (i) un Comité de pilotage, (ii) un Agent administratif, (iii) trois organisations du système des Nations Unies participantes:
 - a. Le Comité de Pilotage est **présidé** par un représentant de la contrepartie nationale (Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants) et composé par des représentants de l'Etat Major des FARDC, du bailleur des fonds du projet, des organisations participantes des Nations Unies. Le Comité de Pilotage sera responsable d'approuver et de suivre le Plan d'Action du projet, fixer les indicateurs d'achèvement et assurer un suivi et une évaluation réguliers des activités. De manière complémentaire, il sera chargé de la résolution de problèmes qui pourraient entraver le bon fonctionnement du projet. Le secrétariat du Comité de Pilotage sera **assuré** par le projet. Afin d'assurer une coordination optimale entre les activités du projet et celles des autres partenaires dans le même domaine, le Comité de Pilotage pourra associer dans ses **délibérations** d'autres partenaires. Le Comité de pilotage se réunira au moins deux fois par mois pour passer en revue la performance des activités du projet et les résultats escomptés.

Le Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants assure la tutelle nationale du projet. A travers ses organes de commandement et techniques, le Ministère sera responsable de la conduite stratégique du projet et de son insertion dans le cadre du Plan Directeur Global de la réforme de l'Armée. Ainsi, il apportera le soutien institutionnel nécessaire à l'agence d'exécution, ainsi que la création de conditions sécuritaires et opérationnelles favorables au bon déroulement du projet. Le Ministère de tutelle veillera aussi au respect du calendrier de mise en œuvre dudit plan. Ce respect est associé à la création des conditions politiques, sécuritaires, opérationnelles et financières nécessaires au bon déroulement du projet. La contrepartie fournira la main-d'œuvre gratuite pour les travaux de construction d'ouvrages et de réhabilitation des routes ou d'autres infrastructures. Le Ministère de tutelle devra également veiller au bon fonctionnement des mécanismes de pilotage du projet et contribuer à la résolution de problèmes d'ordre politique et stratégique pouvant entraver le déroulement du projet. Il assurera également la participation active de l'Etat Major des FARDC dans le comité de pilotage.

Bailleur: Le donateur assurera sa participation dans les mécanismes de coordination et de suivi mis en place par le Gouvernement, afin d'assurer une démarche cohérente et consensuelle du processus. Etant **donné** le caractère urgent du programme, le bailleur de fonds devra assurer la mise à disposition des ressources financières dans les délais et modalités accordées avec les autorités nationales.

- b. **Agent administratif (AA):** Le PNUD en tant qu'agent administratif est responsable de canaliser les ressources aux organisations du système des Nations Unies participantes et de préparer les rapports narratifs et financiers consolidés, sur base des rapports fournis par chaque organisation participante des Nations Unies.
- c. **Les organisations du système des Nations Unies participantes:** La reddition des comptes programmatiques et financiers demeure avec les organisations participantes qui géreront leurs composantes respectives du programme conjoint (comme détaillé dans l'annexe 1). Chaque organisation participante préparera les rapports en accord avec ses règles et procédures et politiques opérationnels. Les rapports seront partagés avec le Comité de pilotage conjoint en accord avec le Mémoire d'accord (voir annexe 5).
- **PNUD :** Les composantes du projet qui seront mises en œuvre par le PNUD seront réalisées par le Mécanisme de Réponse Rapide (MRR), sous modalité d'exécution directe (DEX) et en étroite consultation avec les services techniques de la contrepartie nationale et les partenaires internationaux. Le MRR est responsable de la gestion quotidienne du projet, le respect du plan de travail, la programmation du budget, l'élaboration de termes de références pour l'acquisition de biens et de services, l'élaboration et le suivi du plan d'acquisitions ainsi que le suivi régulier des opérations sur le terrain. Le MRR est chargé de la gestion et du contrôle du budget, ainsi que de l'élaboration des rapports financiers et techniques au profit du Gouvernement, donateurs et d'autres partenaires du Projet. Le MRR sera basé à Kinshasa et coordonné par un Chef des Opérations (international) et assisté par un chargé de la logistique et un administrateur financier. Le MRR déploiera sur le terrain le personnel nécessaire afin d'accomplir les activités prévues dans le plan d'action. Etant donné le nombre important des opérations d'acquisition de biens et services, le projet bénéficiera de l'appui du Centre de Service du PNUD, qui sera responsable des achats d'équipements et services nécessaires au projet selon les procédures et normes en vigueur. En considérant le caractère d'urgence du projet, le Centre de Service appliquera les procédures les plus adaptées aux opérations.
 - **UNOPS :** L'UNOPS sera responsable de la réhabilitation de l'hôpital militaire à Goma et de la réhabilitation de la prison militaire de Ndolo (comme détaillé dans l'annexe 3) en étroite collaboration avec, la contrepartie nationale, plus particulièrement le corps du Génie Militaire qui sera consulté aux différentes étapes de l'exécution de travaux ainsi que les partenaires internationaux. Pour les activités prévues pour la réhabilitation de la prison militaire de Ndolo, UNOPS travaillera en étroite collaboration avec la MONUC et le Ministère de la Défense, qui sera responsable de sécuriser le site et de transférer, avant le commencement des travaux, les personnes habitants dans la prison.

PROCEDURES DE FINANCEMENT : MODALITE DE GESTION CANALISEE DES FONDS

38. Ces dernières années, un certain nombre de réformes ont été introduites pour améliorer la coordination, l'efficacité et l'efficience des Nations Unies dans l'appui aux objectifs nationaux et pour réduire les coûts de transaction supportés par le gouvernement. La programmation conjointe et le groupement des ressources permettent de rendre le système des Nations Unies plus efficace dans les pays en développement, de maximiser l'efficacité des Nations Unies, et de réduire les coûts de transaction pour les gouvernements, les donateurs et l'ONU.
39. Pour assurer l'exécution la plus efficace, efficiente et respectueuse du délai imparti, et de réduire les coûts de transaction pour les partenaires nationaux, les donateurs et les Nations Unies ont choisi « la gestion canalisée des fonds » comme modalité d'exécution. La

MONUC, le PNUD et l'UNOPS ont conjointement sélectionné le PNUD comme Agent administratif. Le cadre des ressources et résultats (annexe 1) indique clairement les activités à être mises en œuvre par chacune des organisations du système des Nations Unies participantes. Les frais d'administration de chaque organisation sont reflétés dans leurs budgets respectifs. La reddition des comptes programmatiques et financiers demeure avec l'organisation du système des Nations Unies participante qui gère sa composante respective du programme conjointe.

CHAPITRE IV – SUIVI ET EVALUATION

40. Des indicateurs seront identifiés et formulés par les organisations du système des Nations Unies participantes –en coordination avec le Comité de Pilotage– dès le début des activités afin de procéder au suivi régulier des activités. Des rapports réguliers des résultats achevés par le projet, accompagné d'un résumé sur l'état financier du projet seront adressés aux partenaires du projet. Ces rapports reprendront le niveau d'avancement du projet pour donner matière à l'enregistrement, au suivi et à l'appréciation des résultats du projet. D'autres rapports de ce genre pourraient être demandés par le PNUD, la contrepartie ou le bailleur de fonds, si cela est nécessaire, au cours de l'exécution du projet.
41. Le projet sera soumis à une revue technique tripartite mi-parcours (Gouvernement de la RDC, Bailleur, Nations Unies) pour analyser les résultats accomplis et proposer les recommandations pertinentes. L'évaluation et le suivi du projet viseront à ce que la mise à la disposition des apports, l'atteinte des résultats ainsi que les autres activités s'effectuent conformément au plan de travail. Les budgets et les dépenses seront suivis en conformité avec les procédures de gestion financière des organisations participantes des Nations Unies.
42. Un rapport final du projet (technique et financier) sera préparé pour être examiné au cours de la réunion de revue finale. Le rapport contiendra un inventaire annexé des fournitures et d'équipement. Le premier jet du rapport devra être préparé suffisamment en avance pour permettre au PNUD de réviser et d'autoriser la circulation du rapport au moins un mois avant la revue tripartite finale.

CHAPITRE V – CADRE LEGAL

43. Le présent descriptif du projet constitue l'instrument visé par l'article premier de l'Accord de base d'assistance conclu entre le Gouvernement de la République Démocratique du Congo et le Programme des Nations Unies pour le Développement, signé par les parties en cause le 27 mai 1976. Aux fins dudit Accord, l'organisme du pays hôte chargé de l'exécution sera l'organisme coopérant du gouvernement visé dans l'Accord.
44. Les révisions suivantes peuvent être apportées au présent document de projet même si elles ne sont revêtues que de la signature du représentant résident du PNUD, à condition que ce dernier ait l'assurance que les autres signataires du document de projet n'ont pas d'objection à formuler à propos des changements envisagés :
 - a. Les révisions ou compléments apportés aux annexes du document de projet.
 - b. Les révisions n'ayant pas pour effet d'apporter des modifications majeures aux objectifs immédiats, aux produits ou aux activités du projet, mais qui sont dues à un réaménagement des apports déjà convenus ou à des hausses de coûts entraînées par l'inflation ; et
 - c. Les révisions annuelles obligatoires ayant pour objet de réaménager la fourniture d'apports déjà prévus, de refléter une hausse du coût des services d'experts ou



d'autres coûts par suite de l'inflation ou de tenir compte du traitement préférentiel accordé pour le remboursement des dépenses des agences d'exécution.

A small, handwritten mark or signature in the left margin, consisting of a few loops and a vertical line.A handwritten signature in the bottom right corner, written in a cursive style.

ANNEXE 1 : CADRE DES RESSOURCES ET RESULTATS

Priorités nationales : Consolider la paix et la sécurité et renforcer les institutions publiques pour l'émergence d'un Etat de droit.		Effets UNDAF : D'ici à 2012, la violence armée est significativement réduite et les performances des institutions publiques sont améliorées pour assurer, dans la transparence et l'équité, l'accès aux services de base aux populations et maintenir la cohésion nationale et la paix.		Séquence		Partie responsable		Budget prévu	
Résultats escomptés		Activités prévues		Sem1 '08		Sem2 '08			
Ligne de service 1 : Appui opérationnel non légal									
Un appui de base a été fourni à des unités intégrées ciblées pour faciliter leur mission	Provision d'équipement : Etats Majors, installations médicales et logistiques, facilités d'hébergement, installations sanitaires, électricité, adduction d'eau	X					UNDP (MRR)		4.945.005,00
	Provision des fournitures opérationnelles : matériaux et équipement transport, dépôt, et autres	X		X			UNDP (MRR)		2.202.060,00
Sous total ligne de service 1									
Ligne de service 2 : Réhabilitation des infrastructures de la formation militaire de base									
Des officiers militaires des unités intégrées ciblées stationnées en Ituri, Nord et Sud Kivu ont reçu des formations de base sur des sujets sensibles comme la violence sexuelle et la préservation de l'environnement	Réhabilitation de centres de formation militaire (localisations à confirmer)	X					UNDP (MRR)		1.226.229,10
	Formation de base des officiers militaires réalisée dans les centres de formation réhabilités sur les obligations légales et sanctions de mauvaise conduite, les procédures de la justice militaire, des effets sociaux et médicaux de la violence sexuelle, ainsi que sur des questions environnementales.	X		X			MONUC (Military Training SSR)		-
Sous total ligne de service 2									
Ligne de service 3 : Appui à la réinstallation des dépendants et renforcement des services communautaires									
Les conditions de vie du personnel militaire et leur dépendants des unités intégrées ciblées ont été améliorées et les soins médicaux de près de 150.000 personnel militaires et leurs dépendants dans l'est de la RDC est assuré	Réhabilitation de l'hôpital militaire de Goma (quatre pavillons des patients, salle d'urgence, laboratoire, dépôt pharmaceutique, Incinérateur, équipement médical) et raccordement en eau potable et électrique	X					UNOPS		717.120,00
	Hébergement, matelas, couvertures et installations sanitaires	X		X			UNDP (MRR)		624.880,01
	Provision de kits d'appui à la réinstallation et de kits agricoles (pour familles)	X		X			UNDP (MRR)		498.619,99
Services communautaires dans les communautés environnantes ont été renforcés	Etablissement de Comités de développement communautaires; conseil et appui technique à l'évaluation des besoins et la définition des modalités d'intervention	X					UNDP (MRR)		3.210,00
	Amélioration de l'accès à l'eau et systèmes sanitaires, services de santé de base, service d'éducation, communications, en accord avec les modalités d'intervention définies par les Comités de développement	X					UNDP (MRR)		959.790,00

14

14

	communautaires							
Sous total ligne de service 3								
Ligne de service 4 : Justice militaire								
L'efficacité du système judiciaire et pénitentiaire est améliorée	Réhabilitation de la prison militaire de Ndolo	X	X	UNOPS		1.168.020,00		
	Formation de 700 membres du personnel du système de la justice militaire ; distribution de les compilations des textes légaux, des modules présentés, des documents modèles et du bulletin de la jurisprudence des cours et tribunaux militaires ; constitution d'une base des données du personnel du système de la justice militaire ayant suivi la formation	X	X	MONJUC (Rule of Law)		-		
	Appui logistique et administratif pour réaliser la coordination, la préparation des formations et la mise en œuvre des formations	X	X	UNDP (MRR)		615.853,48		
Sous total ligne de service 4								
1.783.873,48								
Ligne de service 5 : Projets à impact rapide								
Renforcement de capacités locales en matière de résolution des conflits et réduction de violence armée	Réalisation des projets d'impact rapide dans les communautés environnantes	X	X	MONJUC (QIPs/CIMIC)		600.000,00		
Sous total ligne de service 5								
600.000,00								
Gestion du projet 'Mécanisme de réponse rapide'								
Coûts de gestion du projet	Personnel du projet	X	X	UNDP (MRR)		590.640,00		
	Equipement	X		UNDP (MRR)		18.575,20		
	Services et fournitures	X	X	UNDP (MRR)		142.600,67		
	Suivi et évaluation		X	UNDP (MRR)		428.000,00		
Sous total gestion du projet MRR								
1.179.815,87								
TOTAL								
14.740.603,44								
Frais administratif (1% - USD 100.000 max.)								
100.000,00								
GRAND TOTAL								
14.840.603,44								

47

ANNEXE 2 : DETAILS INDICATIFS DU BUDGET

Ligne de service 1 : Appui opérationnel non légal

Objet	Coût par unité	Unité	Total
Installations			
Appui aux installations des Etats Majors f	44.000,00	3	132.000,00
Installations médicales	50.000,00	3	150.000,00
Installations logistiques	66.500,00	3	199.500,00
Facilités d'hébergement	957.000,00	3	2.871.000,00
Installations sanitaires	175.500,00	3	526.500,00
Abduction d'Eau	202.500,00	3	607.500,00
Electricité	45.000,00	3	135.000,00
			4.621.500,00
Fournitures opérationnelles			
Matériaux et équipement	466.000,00	3	1.398.000,00
Transport, dépôt et autres	220.000,00	3	660.000,00
			2.058.000,00
Sous total			6.679.500,00
Frais administration (7%)			467.565,00
Total ligne de service 1			7.147.065,00

Ligne de service 2: Réhabilitation des infrastructures de la formation militaire de base

Objet	Coût par unité	Unité	Total
Réhabilitation d'infrastructures de formation			
Centre de formation 1 (à titre indicatif)	360.487,00	1	360.487,00
Centre de formation 2 (à titre indicatif)	224.521,50	1	224.521,50
Centre de formation 3 (à titre indicatif)	161.000,00	1	161.000,00
Centre de formation 4 (à titre indicatif)	400.000,00	1	400.000,00
			1.146.008,50
Frais d'administration (7%)			80.220,60
Sous total			1.226.229,10
Formation de base des officiers militaires			
Formation de base des officiers militaires dans les quatre centres de formation			
Sous total			0,00
Total ligne de service 2			1.146.008,50

Ligne de service 3: Appui à la réinstallation des dépendants et renforcement des services communautaires

Objet	Coût par unité	Unité	Total
Réhabilitation de l'hôpital militaire de Goma			
Personnel			
Coordination du Centre des Opérations UNOPS (CDOC)	10 000	1	10.000,00
Consultant International à temps partiel	16 000	1	16.000,00
Ingénieur Expert national	3 000	10	30.000,00
Admin. / finance officier	1 500	10	15.000,00
			71.000,00

Travaux			
Raccordement en Eau Potable			65.000,00
Raccordement Electrique			47.000,00
Bloc Imagerie et annexes			50.000,00
Pavillon Tuberculose			118.000,00
Pavillon Cholera			118.000,00
Pavillon Maternité			81.000,00
Réfection pavillon ex maternité			41.000,00
Incinérateur		1	5.000,00
			525.000,00
Equipement			
Véhicule	35 000	1	35.000,00
photocopieuse	2 000	1	2.000,00
			37.000,00
Frais d'opération			
loyer	1 500	10	15.000,00
communications	500,00	10	5.000,00
consommables	300,00	10	3.000,00
sécurité	300,00	10	3.000,00
Imprévus, divers	5 000	1	5.000,00
			31.000,00
Sous total			664.000,00
Frais administration (8%)			53.120,00
Sous total hôpital militaire de Goma			717.120,00
Appui aux dépendants et aux communautés environnantes pour faciliter l'intégration des brigades			
Appui à la réinstallation des dépendants des militaires			
Hébergement, matelas, couvertures et installations sanitaires pour les unités intégrées ciblées			584.000,01
Provision de kits d'appui à la réinstallation et de kits agricoles (pour familles)			465.999,99
			1.050.000,00
Appui aux communautés pour faciliter l'intégration des brigades			
Etablissement des Comités de développement communautaires; conseil et appui technique à l'évaluation des besoins et la définition des modalités d'intervention			3.000,00
Amélioration de l'accès à l'eau et systèmes sanitaires, services de santé de base, service d'éducation, communications, en accord avec les modalités d'intervention définies par les Comités de développement communautaires			897.000,00
Sous total			900.000,00
Sous total			1.950.000,00
Frais d'administration (7%)			136.500,00
Sous total appui aux dépendants et communautés			2.086.500,00
Total ligne de service 3			2.803.620,00

Ligne de service 4 : Justice militaire

Objet	Coût par unité	Unité	Total
Réhabilitation de la prison militaire de Ndolo			
Personnel			
Coordination du Centre des Opérations UNOPS (CDOC)	10 000	2	20.000,00
Consultant International Architecte/Réhabilitation à temps partiel	15 000	6	90.000,00
Expert national Génie Civil	3 000	10	30.000,00
Admin. / finance officier	1 500	10	15.000,00
Chauffeur	900,00	10	9.000,00
			164.000,00
Travaux			
Démolition et évacuation débris	31 500	1	31.500,00
Mur clôture et miradors	164 000	1	164.000,00
Réhabilitation bâtiment administratif	28 000	1	28.000,00
Construction de 10 blocs de logement troupe	420 000	1	420.000,00
Construction de 1 bloc officiers Administration pénitentiaire	97 500	1	97.500,00
Construction 1 bloc garde et toilettes	55 000	1	55.000,00
Construction de la cuisine	28 000	1	28.000,00
			824.000,00
Intrants			
Cultures maraichères	1 500	1	1.500,00
petit bétail	9 000	1	9.000,00
			10.500,00
Equipement			
Ordinateur, imprimante	5 000	3	15.000,00
Véhicule	35 000	1	35.000,00
Photocopieuse	2 000	1	2.000,00
			52.000,00
Frais d'opération			
Loyer	1 500	10	15.000,00
communications	500,00	10	5.000,00
Consommables	300,00	10	3.000,00
sécurité	300,00	10	3.000,00
Imprévus, divers	5 000	1	5.000,00
			31.000,00
Sous total			
			1.081.500,00
Frais d'administration (8%)			86.520,00
Sous total prison militaire de Ndolo			1.168.020,00
Formation en justice militaire			
Préparation des formations et coordination			
Atelier d'évaluation des modules de formation			
Frais de conception et rédaction des modules	150,00	22	3.300,00
Déjeuner (26 personnes x 15 USD x 3 jours)	30,00	26	780,00
Pause-café (26 personnes x 5 USD x 3 jours x 2 fois)	30,00	26	780,00
Transport des formateurs (26 formateurs x 5 USD x 3 jours)	15,00	22	330,00
			5.190,00

A

Re

Impression des documents			
Modules (150 pages*0,06 USD*800 exemplaires)	9,00	800	7.200,00
Compilation des textes légaux (100 p.*0,06USD*800 ex.)	6,00	800	4.800,00
Compilation des documents modèles (50p*0,06USD*800 ex.)	3,00	800	2.400,00
Bulletin de la jurisprudence militaire (100p*0,06USD*1500 ex.)	6,00	2.000	12.000,00
			26.400,00
Soutien administratif, financier et logistique			
Assistant admin. et financier (6 mois x 1264 USD)	1264,00	9	11.376,00
Chauffeur (6 mois x 757 USD)	757,00	9	6.813,00
Achat d'un véhicule 4x4	30.000,00	1	30.000,00
DSA pour les missions dans les provinces du Staff			12.260,00
			60.449,00
Sous total préparation			92.039,00
Mise en œuvre des formations			
Support didactique			
Fardes-chemise (900 exemplaires x 0,2 USD)	0,20	1.000	200,00
Stylos (900 exemplaires x 0,3 USD)	0,30	1.000	300,00
Bloc notes (900 exemplaires x 1,5 USD)	1,50	1.000	1.500,00
Certificats (725 exemplaires x 1 USD)	1,00	725	725,00
Ordinateurs portables (2 ordinateurs*1950 USD)	2,00	1.950	3.900,00
Rétroprojecteurs (2 rétroprojecteurs* 1750 USD)	2,00	1.750	3.500,00
Autres fournitures (forfait)			3.800,00
			13.925,00
Support logistique et prise en charge des participants			
Salle de conférence (100 USD*6 jours*4 groupes*12 provinces)	2400,00	12	28.800,00
Pause-café (590 pers.*5 USD*6 jours x 2 fois)	50,00	590	29.500,00
Déjeuner (590 pers.*10 USD*6 jours)	50,00	590	29.500,00
Logement des participants (580 pers.*40 USD*7 jours)	280,00	580	162.400,00
Petit déjeuner (580 pers.*5 USD*7 jours)	35,00	580	20.300,00
Dîner (580 pers.*15 USD*7 jours)	105,00	580	60.900,00
Transport des participants (forfait)			12.000,00
Petit déjeuner, déjeuner et dîner (120 pers.*3.75 USD*120 jours)	410,00	120	49.200,00
Logement des participants (site de la formation)			0,00
			392.600,00
Pour les formateurs des groupes A, B et C (16 formateurs)			72.000,00
Pour les formateurs du groupe D (10 formateurs)			5.000,00
Transport des formateurs (Vols UN)			0,00
			77.000,00
Sous total mise en œuvre			483.525,00
Sous total formation en justice militaire			575.564,00
Frais d'administration (7%)			40.289,48
Sous total formation en justice militaire			615.853,48
Total ligne de service 4			1.783.873,48

Ligne de service 5 : Projets à impact rapide

Objet	Coût par unité	Unité	Total
Projets d'impacte rapide réalisés	15.000,00	38	570.000,00
Chargé de programme national (Niveau A)	2.500,00	12	30.000,00
Total ligne de service 5			600.000,00

Gestion du projet 'Mécanisme de réponse rapide'

Description	Unité	Fréquence	Coût/unité	Total
Staff				
Gestionnaire du projet	1	12	14.000,00	168.000,00
Experts logistique et acquisition	1	12	12.000,00	144.000,00
Expert en suivi et évaluation	1	5	12.000,00	60.000,00
Ingénieur en construction	3	12	2.500,00	90.000,00
Assistant administratif et financier	3	12	2.500,00	90.000,00
				552.000,00
Equipement				
Ordinateurs	5	1	2.500,00	12.500,00
Equipement du bureau	5	1	500,00	2.500,00
Radios VHF	5	1	372,00	1.860,00
Téléphones	5	1	100,00	500,00
				17.360,00
Services et fournitures				
Loyer des locaux	3	8	2.000,00	48.000,00
Sécurité	3	8	1.000,00	24.000,00
Fourniture de bureau	3	8	1.000,00	24.000,00
Carburant	3	8	500,00	12.000,00
Communications	3	40	70,00	8.400,00
Autres				17.474,65
				133.874,65
Suivi et évaluation				
Missions	8	50	1.000,00	400.000,00
				400.000,00
Sous total				1.103.234,65
Frais d'administration (7%)				77.226,43
Total Gestion du projet				1.180.461,08

